

# Contre-attaque de front ou de flanc

Autor(en): **Gil, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **99 (1954)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342590>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

colonnes mobiles qui, en cas de besoin, pourraient faire campagne.)

La campagne d'économies ne s'arrête pas aux hommes. On a énormément réduit — et on compte réduire encore davantage — le nombre des véhicules qu'emploie l'Armée. On a accepté en principe le fait que les troupes ne pouvaient plus être transportées par unités complètes : il faudra adopter le système du « ferry ». Pour le ravitaillement, on se sert de plus en plus des remorques. Cela économise l'essence et les conducteurs, — et contribue à alléger les arrières de l'Armée.

MICHAEL REYNOLDS

---

Revue de la presse

Contre-attaque de front ou de flanc<sup>1</sup>

L'auteur de cette étude s'appuie sur de volumineuses publications du Département de la Guerre américain, celles-ci étant surtout constituées par des écrits d'officiers allemands. Il y avait là une source très abondante de renseignements sur la tactique défensive de la Wehrmacht contre les Russes. La période considérée concerne surtout les années 1942 et 1943, durant lesquelles les forces allemandes étaient constamment en état d'infériorité numérique à l'égard de leurs adversaires, bien que toujours en mesure de leur offrir une sérieuse résistance, faite précisément de contre-attaques.

---

<sup>1</sup> Article du Lt-colonel W. Bedford, paru dans la *Military Review* (U.S.A.).

Le but de l'étude est de rechercher quelle est la meilleure méthode de contre-attaquer, et plus particulièrement si l'action à engager doit intervenir contre le flanc ou le front (partie la plus avancée) de la progression adverse.

Le procédé le plus simple, le plus efficace et le plus facilement réalisable, estime l'auteur, consiste en une contre-attaque frontale. Elle permet de grouper les moyens sur un point donné ; agissant au point extrême de l'avance, elle y trouve un ennemi parvenu à l'épuisement de ses moyens immédiats ; enfin, le jeu des réserves s'accomplit aisément à l'arrière et leur rassemblement peut même y être prévu aussitôt qu'ont été décelés les premiers préparatifs ennemis tendant à opérer une percée.

Un noyau important de ces réserves doit être constitué par des unités très mobiles, notamment des divisions blindées.

Toutefois, la condition de réussite d'une telle manœuvre consiste essentiellement en ce que les charnières de la poche créée par l'ennemi tiennent solidement. Si celles-ci s'effondrent avant le déclenchement de la contre-attaque, cette dernière devient beaucoup plus difficile à monter et son exécution présente le risque grave de l'utilisation en pure perte des réserves tactiques. Il serait alors préférable de les conserver intactes. Il est indiqué cependant, en cas d'effritement des charnières, de procéder par tirs d'artillerie pour préserver les flancs de la poche ; de petites réserves, même de la valeur d'une compagnie d'infanterie, accompagnées de quelques canons auto-moteurs, peuvent aussi être prélevées, afin d'intervenir pour la conservation des charnières.

La totalité d'une brèche ne pourra jamais être contre-battue par une contre-attaque frontale. Et lorsque la largeur d'une percée atteint une cinquantaine de kilomètres, les réserves locales sont incapables de rétablir la situation. Les engager les unes après les autres conduit irrémédiablement à leur perte. Seule dans ce cas une grosse formation, plusieurs C. A., peut parvenir à colmater la brèche et arrêter la pro-

gression adverse ; en attendant son intervention, il y a lieu seulement de s'efforcer de réduire le front distendu de la poche et d'obtenir un renforcement des secteurs voisins où l'ennemi tâchera d'agrandir son succès initial.

L'auteur cite en exemple la contre-attaque effectuée par les Allemands en mars 1943, et qui pourrait d'ailleurs plutôt être appelée une contre-offensive. Elle fut frontale, lancée au point extrême d'une percée russe parvenue tout près de Poltava, que ne défendait plus qu'un écran de protection (Corps Raus). Les éléments qui purent être rassemblés comprenaient un Corps (S. S.) et une division blindés, trois D. I. et un régiment de « reconnaissance » prélevé sur l'écran défensif. Un nouveau C. A. d'infanterie vint relever en cours d'action une des divisions immobilisée sur un des flancs de la brèche. L'effort principal fut fourni par les blindés.

En quelques jours de combat dans de mauvaises conditions atmosphériques, la contre-attaque parvint à reprendre Khar'kov et à rejeter les formations russes défaites de l'autre côté du Donetz. Ce succès, bien que limité, enraya l'offensive russe d'hiver.

Par cet exemple, il semble que l'auteur cherche à s'élever contre la doctrine officielle américaine préconisant les contre-attaques contre les flancs d'une poche (à la manière de Foch en 1918). Toutefois il tient surtout à établir que des conditions différentes militent en faveur de l'un ou l'autre des procédés.

J.-P. GIL

---